

Contact

Agence de développement de Vannes

Site de Guer :

Lycée des métiers du transport et de la logistique > Lycée Brocéliande
BP 7 - 56383 GUER cedex

T 02 97 46 66 66 - greta.agvannes@ac-rennes.fr

Gwenola MONGODIN, assistante de formation
Luc BOUSQUIN, conseiller en formation continue

FIMO

Formations certifiantes et/ou qualifiantes :

- Conducteur routier de marchandises
- Agent logisticien, mécanicien de véhicules industriels
- CACES
- Formations modulaires...





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GRETA-CFA
BRETAGNE SUD)))



FIMO-FCO

[formation initiale et continue]
des conducteurs routiers de marchandises
DÉCRET DU 11-09-2007



calendrier
des formations 2022 - 2023

plateforme Technique de Guer [56]



Le calendrier 2022 - 2023 des Formations Continues Obligatoires

La FCO permet aux conducteurs :

- de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- d'actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport, de sécurité routière, de sécurité environnementale, de service et logistique
- d'améliorer ses pratiques dans ces domaines.

Rappel des obligations légales

La FCO est obligatoire pour tous les conducteurs de véhicules de plus de 3,5 T ou d'un véhicule de plus de 8 personnes (non compris le conducteur).

Valable 5 ans, la FCO peut être renouvelée avant sa date d'expiration (- 6 mois).

Le Décret du 11 septembre 2007 oblige les titulaires d'une FIMO datant de 5 ans à faire un stage de formation continue obligatoire par les formateurs agréés.

Durée : 35 heures

Contenu

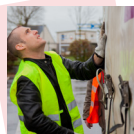
- Accueil : 30mn
- Bilan des connaissances : 3h30
- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : 11h
- Application des réglementations (actualisation des connaissances) : 6h
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) : 7h
- Service, logistique (actualisation des connaissances) : 4h
- Évaluation des acquis et synthèse du stage : 3h



Prix

- Nous consulter
- Des financements sont possibles auprès des OPCO*

**Opérateurs de Compétences (Près de 329 branches sont réparties dans 11 OPCO, au lieu des 20 OPCA qui existaient auparavant. Deux des 11 OPCO ont un caractère interprofessionnel au sens de l'article L. 6332-1-1 du Code du travail.)*



► Guer

Dates

SEPTEMBRE 2022

19 au 23 septembre

OCTOBRE 2022

10 au 14 octobre

DECEMBRE 2022

19 au 23 décembre

JANVIER 2023

9 au 13 janvier

MARS 2023

6 au 10 mars
20 au 24 mars

AVRIL 2023

3 au 7 avril
17 au 21 avril

MAI 2023

22 au 26 mai

JUIN 2023

26 au 30 juin



FIMO
Nous consulter

A noter :
formation
possible
en groupe
entreprise en
intra

Mobilisez votre CPF : www.moncompteactivite.gouv.fr

**MON
COMPTE
FORMATION**

